



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 14 avril 2010 à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Sont présents : M. François Robillard, conseiller
M. Jean-Guy Lajeunesse, conseiller
M. Yves Legault, conseiller
M. André Bessette, conseiller
M. Annie-Claude Lacombe, conseillère
M. François Racine, conseiller

formant le quorum du conseil sous la présidence de M^e Sonia Paulus, mairesse.

Sont aussi présents : M^{me} Sylvie Brunet, greffière
M. Carl Lavoie, directeur général adjoint

SUR CE :

2010-04-130

ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

... Madame Valérie Vivier, trésorière de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ainsi que Julie Brière, Edmond Lavallée et Sylvain Ouellette, vérificateurs de la firme Lavallée Hébert, se joignent à l'assemblée pour la présentation du point suivant.

... Présentation, par les vérificateurs du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

2010-04-131

**RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DES
VÉRIFICATEURS - EXERCICE FINANCIER
2009**

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu*

*D'accepter le rapport financier et le rapport des vérificateurs de la Ville de
Sainte-Marthe-sur-le-Lac au 31 décembre 2009 tels que préparés par la
firme Lavallée Hébert.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions portant sur le rapport financier seulement.

... Les vérificateurs et la trésorière quittent l'assemblée à 20 h 07.

2010-04-132

**PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU
10 MARS 2010 - ADOPTION**

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

*D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2010 tel que
soumis.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-133

**LISTES DES COMPTES À PAYER -
ADOPTION**

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu*

D'adopter les listes des comptes à payer en date du 9 avril 2010 :

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

Registre des chèques émis totalisant la somme de 131296,27 \$.

Liste des paiements effectués par transferts bancaires totalisant la somme de 171 566,63 \$.

Liste des comptes à payer totalisant la somme de 995 691,74 \$.

De plus, que la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement des sommes dues à ces fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AVIS DE MOTION... CONCERNANT LES GARANTIES À ÊTRE
PRODUITES PAR LES PROMOTEURS**

Le conseiller François Robillard donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance il présentera, ou fera présenter, un règlement concernant les garanties à être produites par les promoteurs.

**AVIS DE MOTION... DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA
CONSTRUCTION DE TROIS (3) PONCEAUX
DANS LE SECTEUR NORD-OUEST**

Le conseiller François Robillard donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance il présentera, ou fera présenter, un règlement décrétant un emprunt pour la construction de trois (3) ponceaux dans le secteur nord-ouest.

**AVIS DE MOTION... MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 565
INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU
FEU ROUGE À CERTAINES
INTERSECTIONS**

Le conseiller François Robillard donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance il présentera, ou fera présenter, un règlement modifiant le règlement numéro 565 interdisant le virage à droite au feu rouge à certaines intersections.

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

2010-04-134

CORPORATION DES OFFICIERS
MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN
ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC –
CONGRÈS

*Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu*

*D'autoriser monsieur Roger Blanchette, inspecteur des bâtiments, à
assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment
et en environnement du Québec (COMBEQ), qui se tiendra à La Malbaie,
les 22, 23 et 24 avril prochains et autoriser le paiement des frais
d'inscription et d'hébergement.*

*De plus, que toutes ses dépenses lui soient remboursées sur présentation
des pièces justificatives.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-135

DEMANDE DE P.I.I.A. – DOMAINE DE LA
PRUCHERAIE

*CONSIDÉRANT QUE le 16 mars 2010, les membres du comité consultatif
d'urbanisme ont étudié une demande de plan d'implantation et
d'intégration architecturale pour le modèle « Louvre avec garage double »
dans le Domaine de la Prucheraie;*

*CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au
conseil municipal l'acceptation, sous réserve, du P.I.I.A. présenté;*

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu*

*D'accepter le modèle « Louvre avec garage double » pour toutes les
phases du projet Domaine de la Prucheraie, soit les phases 1 à 5 et 8 à
16.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

2010-04-136

DEMANDE DE P.I.I.A. – PROPRIÉTÉ SITUÉE
AU 269, RUE DES TILLEULS

CONSIDÉRANT QUE le 16 mars 2010, les membres du comité consultatif d'urbanisme ont étudié un plan d'implantation et d'intégration architecturale relativement à la construction d'une résidence isolée sur la rue des Tilleuls;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation du P.I.I.A. présenté;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu

D'accepter le P.I.I.A. déposé pour la propriété située au 269, rue des Tilleuls.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-137

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME –
RENOUVELLEMENT DE MANDAT

Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu

De renouveler le mandat de madame Isabelle Gélinas et monsieur Gille Gagnon, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, pour une période de 2 ans tel que stipulé à l'article 3 du règlement numéro 330, et ce, à compter des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-138

ANTENNE DE RADIOCOMMUNICATION ET
DE RADIODIFFUSION – CONTRAT –
AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis dans la résolution numéro 2009-12-438, au projet soumis par Vidéotron ltée, en regard de l'installation d'une antenne de radiocommunication et de radiodiffusion sur le territoire de la municipalité;

En conséquence :

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

*Il est proposé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

*D'autoriser la mairesse et la greffière à signer tous les documents pour
donner effet à ladite entente.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-139

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION
PUBLIQUE SECTION LOCALE 2804 –
LETTRES D'ENTENTE - SIGNATURE

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller François Robillard,
et résolu*

*D'autoriser la signature des lettres d'entente numéro 2010-02, 2010-03 et
2010-04 intervenues entre le Syndicat Canadien de la Fonction Publique,
section locale 2804 et la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.*

*D'autoriser la mairesse et le directeur général adjoint à signer tous les
documents requis pour donner effet à la présente.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-140

CHEF DES OPÉRATIONS – CHANGEMENT
DE STATUT

*Il est proposé par le conseiller André Bessette,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

*D'autoriser la mairesse et le directeur général adjoint à signer l'entente
intervenue entre la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et le chef des
opérations relativement à son changement de statut.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

2010-04-141

CONTREMAÎTRE EN INFRASTRUCTURES
URBAINES - EMBAUCHE

*Il est proposé par le conseiller André Bessette,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

*D'entériner l'embauche de monsieur Richard Lépine, à titre de
contremaître en infrastructures urbaines au Service de l'entretien et de
l'aménagement du territoire, et ce, à compter du 29 mars 2010 le tout
suivant l'entente à intervenir entre les parties.*

*Que la mairesse et le directeur général adjoint soient autorisés à signer
tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-142

PHOTOCOPIEUR MULTIFONCTION -
ACQUISITION

CONSIDÉRANT la demande de soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandations de la greffière;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

*D'autoriser l'achat d'un photocopieur multifonction, modèle Canon C5051
Advance, de la compagnie « Juteau Ruel inc. », pour un montant de
11 346,25 \$ plus toutes taxes applicables, celui-ci étant le plus bas
soumissionnaire conforme.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-143

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE SAINT-EUSTACHE, DEUX-
MONTAGNES, SAINTE-MARTHE-SUR-LE-
LAC - DÎNER DE LA MAIRESSE DE SAINTE-
MARTHE-SUR-LE-LAC

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par la conseillère André Bessette,
et résolu*

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

D'autoriser l'achat de 18 billets, au coût de 45 \$ chacun, plus toutes taxes applicables, pour le dîner de la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac de la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, lequel aura lieu le mardi 20 avril 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-144

**PÔLE UNIVERSITAIRE DES BASSES-
LAURENTIDES - APPUI**

CONSIDÉRANT la création, en 2006, du Pôle universitaire des Basses-Laurentides par le milieu socio-économique et politique des Basses-Laurentides;

CONSIDÉRANT la mission du Pôle universitaire qui est de favoriser l'accessibilité et le développement de la formation universitaire dans la région dans une perspective de développement régional et de rayonnement national et international;

CONSIDÉRANT l'importance d'un appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu unanimement*

De confirmer l'appui de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac à la Table des préfets des Laurentides au Pôle universitaire des Basses-Laurentides dans le dossier du renouvellement de l'entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE

2010-04-145

**CLASSIQUE DES MAIRES – AIDE
FINANCIÈRE**

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu*

D'autoriser le versement d'un montant de 530 \$ à l'ordre de la Fondation Drapeau & Deschambault, à titre d'aide financière, dans le cadre de La Classique des Maires lequel montant sera pris à même le fonds communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

2010-04-146

**TOURNOI DE GOLF DE LA MUNICIPALITÉ
DE POINTE-CALUMET – AIDE FINANCIÈRE**

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu*

D'autoriser le versement d'un montant de 350 \$ à l'ordre de la Municipalité de Pointe-Calumet, à titre d'aide financière, dans le cadre du tournoi de golf de la municipalité lequel montant sera pris à même le fonds communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-147

**FONDATION ÉMILE-Z.-LAVIOLETTE – AIDE
FINANCIÈRE**

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu*

D'autoriser le versement d'un montant de 320 \$ à la Fondation Émile-Z.-Lavolette, à titre d'aide financière, dans le cadre de la tenue de la soirée Vins et Fromages lequel montant sera pris à même le fonds communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-148

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE
DEUX-MONTAGNES – QUOTE-PART -
MODIFICATION**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2010-01-18 laquelle approuve le budget et la quote-part pour l'année 2010 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'assainissement a apporté une modification à la quote-part après que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ait adopté celle-ci;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

D'autoriser le paiement de la quote-part de la municipalité pour un montant de 228 104 \$.

De modifier la résolution numéro 2010-01-18 en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-149

**RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
DE DEUX-MONTAGNES - ADOPTION DU
PLAN DE TRAVAIL - TRAVAUX DE MISE EN
NORME ET D'AGRANDISSEMENT DES
INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES
EAUX USÉES**

CONSIDÉRANT la correspondance du MDDEP du 29 mars 2010 relative aux travaux de mise en norme et d'agrandissement des installations de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le MDDEP s'engage à autoriser les projets d'extension des réseaux situés sur le territoire de la Régie et ne transitant pas par le poste de pompage Larry Cool;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

D'entériner la résolution de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes qui concerne l'adoption d'un plan de travail soumis par le MDDEP le 29 mars 2010, comme suit :

- *Procéder à la vidange des boues au printemps 2010;*
- *Déposer une demande d'autorisation, au plus tard en mai 2010, en regard des travaux de remplacement du système d'aération;*
- *Actualiser l'étude de faisabilité technique et financière de CIMA+, au plus tard en mai 2010, à l'égard des nouvelles exigences de rejets;*
- *Réaliser une étude faunique et floristique, au cours de l'été 2010, en ce qui concerne la caractérisation du secteur situé au nord des installations;*
- *Réalisation d'une étude, par chacune des municipalités, sur la provenance des eaux parasites affectant les performances à la station.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation
2010-04-150

BARRAGES ROUTIERS

CONSIDÉRANT QUE près de 85 % des automobilistes empruntant le boulevard des Promenades sont des citoyens de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Deux-Montagnes autorise la tenue de barrages routiers sur le boulevard des Promenades à l'intersection de la 28e Avenue;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, d'une politique restreignant la tenue de barrages routiers;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se sentent harcelés lors de la tenue de barrages routiers à cet endroit spécifique puisque la population marthelacquoise emprunte majoritairement cette artère;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a déjà soulevé la problématique à l'endroit de la Ville de Deux-Montagnes du fait que la tenue de barrages routiers à cet endroit sollicitait majoritairement ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Deux-Montagnes devrait autoriser la tenue de barrage routier sur son territoire plutôt qu'aux limites territoriales, sollicitant ainsi ses citoyens et non ceux d'une ville voisine;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu unanimement

De demander à la Ville de Deux-Montagnes de réglementer la tenue des barrages routiers sur son territoire, plutôt qu'aux limites territoriales, et ce, afin de s'assurer de solliciter uniquement ses citoyens, et non ceux d'une ville voisine.

De transmettre copie de la présente résolution au greffier ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes.

ADOPTÉE

2010-04-151

LAVE-AUTO – ÉCOLE SECONDAIRE
LIBERTÉ-JEUNESSE - AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu

D'autoriser madame Julie Portelance, technicienne en éducation

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

spécialisée à l'école secondaire Liberté-Jeunesse, à tenir un lave-auto au 2919, boulevard des Promenades, le 22 mai 2010, dans le cadre des activités de levée de fonds pour l'organisation d'une sortie éducative à Ottawa en juin prochain, et ce, à la condition qu'une machine à pression soit reliée à chaque sortie d'eau utilisée, de façon à économiser l'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-152

ACHAT LOGICIEL LUDIK – MODULE
INTERNET CITOYEN 2

CONSIDÉRANT QUE le module « Internet Citoyen 2 » offre la possibilité de procéder à l'inscription aux activités ainsi que faire le paiement par carte de crédit;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu*

D'autoriser l'achat du logiciel « Ludik – module Internet Citoyen 2 », pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, de la compagnie « M2E Solutions », pour un montant 20 540 \$ plus toutes taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-153

COURS – DEMANDES DE REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT le désir du conseil de soutenir financièrement les citoyens lors d'une inscription à une activité non offerte sur son territoire;

CONSIDÉRANT le rapport soumis par la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire concernant les demandes de remboursement pour les inscriptions à différents cours;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par la conseillère André Bessette,
et résolu*

D'autoriser le Service de la trésorerie à procéder au remboursement des inscriptions des cours, non donnés sur le territoire, le tout suivant les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en date du 8 avril 2010, le tout pour un montant de 360 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation
2010-04-154

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA
FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les programmes de subventions mis à la disposition des municipalités pour l'organisation de la fête nationale du Québec;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu*

D'autoriser la responsable des communications et des relations avec les citoyens à formuler une demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois.

D'autoriser celle-ci à signer tous les documents pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-155

PROGRAMME D'AIDE AUX PROJETS EN
DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
AUTONOMES - DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite se prévaloir du programme d'aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller François Robillard,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu*

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tous documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre des projets en développement provenant du ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

2010-04-156

**ATHLÈTE D'ÉLITE EN SOCCER – AIDE
FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue en regard d'une athlète d'élite en soccer;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller François Robillard,
et résolu*

D'autoriser le versement d'un montant de 100 \$ à Daphné Bélanger-Charron, athlète d'élite en soccer, et ce, pour l'aider à couvrir les dépenses occasionnées lors de la pratique d'un sport de calibre compétitif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-157

**ATHLÈTE D'ÉLITE EN SOCCER – AIDE
FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue en regard d'une athlète d'élite en soccer;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller François Robillard,
et résolu*

D'autoriser le versement d'un montant de 100 \$ à Audrey Trempe, athlète d'élite en soccer, et ce, pour l'aider à couvrir les dépenses occasionnées lors de la pratique d'un sport de calibre compétitif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-158

**ATHLÈTE D'ÉLITE EN ESCRIME – AIDE
FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue en regard d'un athlète d'élite en escrime;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Yves Legault,

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

*appuyé par le conseiller François Racine,
et résolu*

*D'autoriser le versement d'un montant de 100 \$ à Olivier Émond, athlète
d'élite en escrime, et ce, pour l'aider à couvrir les dépenses occasionnées
lors de la pratique d'un sport de calibre compétitif.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-159

MOISSON LAURENTIDES – AIDE
FINANCIÈRE

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller François Racine,
et résolu*

*D'autoriser la participation de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac à la 11^e
Classique annuelle de golf de « Moisson Laurentides », par l'achat d'une
commandite d'une affiche de départ personnalisée pour un montant de
deux cents dollars (200 \$), lequel montant sera pris à même le fonds
communautaire.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-160

39^E CHAMPIONNAT SCOLAIRE
PROVINCIAL DE BADMINTON 2010 – AIDE
FINANCIÈRE

*CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par la
coordonnatrice générale du 39^e Championnat scolaire provincial de
badminton 2010;*

*CONSIDÉRANT QUE plusieurs jeunes marthelacquois participeront à cet
événement;*

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
et résolu*

*D'autoriser le versement d'un montant de 300 \$ à la Fédération
québécoise du sport étudiant dans le cadre de l'organisation du 37^e
championnat scolaire provincial de badminton qui se tiendra du 16 au 18
avril 2010.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation
2010-04-161

**CHEVALIERS DE COLOMB – DEMANDE DE
PRÊT DE SALLE**

CONSIDÉRANT la demande reçue relativement à un prêt de salle au centre communautaire;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
appuyé par le conseiller François Robillard,
et résolu*

D'autoriser le prêt d'une salle, à titre gratuit, aux « Chevaliers de Colomb » dans le cadre de la soirée « Spaghetti », laquelle aura lieu le 13 novembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-162

**ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS
D'AMÉRIQUE – CONGRÈS**

CONSIDÉRANT la demande présentée par le directeur général adjoint et directeur du Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire relativement à la tenue du congrès de l'Association des travaux publics d'Amérique;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller André Bessette,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

D'autoriser le directeur général adjoint et directeur du Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire à assister au congrès de l'Association des travaux publics d'Amérique qui se tiendra à Mont-Tremblant, les 31 août, 1, 2 et 3 septembre 2010 le tout pour un montant de 1 195 \$ plus toutes taxes applicables.

De plus, que toutes ses dépenses lui soient remboursées sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation
2010-04-163

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
– SUPERVISION DES TRAVAUX DE
POMPAGE ET D'ÉCHANTILLONNAGE -
MANDAT

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue relativement à la supervision des travaux de pompage et d'échantillonnage dans le dossier d'approvisionnement en eau potable;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu

De mandater la firme « Hydrophila » pour la supervision des essais de pompage par palier et simultané ainsi que l'échantillonnage de l'eau souterraine, le tout pour un montant de 22 070 \$, plus toutes taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-164

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
– ANALYSE DE L'EAU - MANDAT

CONSIDÉRANT la demande de soumission;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller André Bessette,
et résolu

De mandater la firme « AGAT Laboratoires » aux fins de procéder aux analyses de l'eau souterraine et de surface dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau potable, le tout pour un montant de 34 867 \$ plus toutes taxes applicables, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-165

RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
DE DEUX-MONTAGNES – PROJET
D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ -
ATTESTATION DE CONFORMITÉ

CONSIDÉRANT le projet de remplacement des aérateurs de surface par un système d'aération fines bulles aux installations de traitement des eaux usées de la Régie de traitement;

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la résultante des travaux vise une augmentation de la capacité de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se dérouleront sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

D'autoriser la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes à présenter une demande de certificat d'autorisation.

D'attester de la conformité du projet à sa réglementation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-166

**TONDEUSE À ATTELAGE FRONTAL -
ACQUISITION**

CONSIDÉRANT la demande de soumissions sur invitation en date du 25 mars 2010;

CONSIDÉRANT les recommandations du coordonnateur du Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire en date du 7 avril 2010;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller André Bessette,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

D'autoriser l'acquisition d'une tondeuse à attelage frontal de la compagnie « Centre Kubota des Laurentides », le tout pour un montant de 17 880 \$ plus toutes taxes applicables, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme.

D'autoriser de plus, l'acquisition d'un ramasse-herbe au montant de 5 700 \$ plus toutes taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation
2010-04-167

CAMIONNETTE ET CAMION VUS – REJET DES SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT la demande de soumissions sur invitation;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée et qu'elle ne comportait aucune signature;

CONSIDÉRANT QUE cette irrégularité entraîne automatiquement le rejet de la soumission;

CONSIDÉRANT les recommandations du coordonnateur du Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire en date du 12 avril 2010;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Yves Legault,
appuyé par le conseiller François Racine,
et résolu*

De rejeter la soumission reçue pour l'acquisition d'une camionnette et d'un camion VUS.

D'autoriser le coordonnateur au Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire à procéder à une demande de soumissions publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2010-04-168

ENTRETIEN DES PLANTES D'INTÉRIEURES – BÂTIMENTS MUNICIPAUX – CONTRAT

*Il est proposé par le conseiller
appuyé par le conseiller
et résolu*

D'octroyer le contrat pour l'entretien des plantes d'intérieures des quatre (4) bâtiments municipaux à « Planteca », pour un montant mensuel de 240 \$ plus toutes taxes applicables, le tout débutant le 1^{er} mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔTS

Dépôt des statistiques de la bibliothèque pour le mois de mars 2010.

Dépôt du rapport mensuel des permis de construction – mars 2010.

Dépôt du rapport concernant la valeur des constructions unifamiliales –

Le 14 avril 2010



No de résolution
ou annotation

Mars 2010.

Dépôt du rapport du directeur général adjoint concernant la signature de contrats.

Dépôt du rapport du directeur général adjoint concernant l'embauche de personnel temporaire.

Dépôt du rapport d'activités du trésorier pour l'année 2009.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets à discuter étant terminés, la mairesse demande aux personnes présentes dans l'assistance si elles ont des questions à soumettre aux membres du conseil.

La période de questions étant terminée, la mairesse demande la levée de la séance.

2010-04-169

LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par le conseiller François Racine,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

De lever la séance à 20 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAIRESSE

GREFFIÈRE

Le 14 avril 2010